

Les charlatans d'antan dans le Bas-Canada

Jean Milot

DE TOUT TEMPS, le charlatanisme a inspiré confiance là où la médecine hippocratique connaissait des succès relatifs dans l'art de guérir. Pourtant, l'opposition de la médecine scientifique avait beau décrier fermement les vertus des traitements des charlatans, il n'en demeurait pas moins vrai que les guérisons obtenues par les traitements médicaux étaient loin d'être satisfaisantes, si ce n'est même déplorables. La médecine scientifique n'avait pas toutes les réponses aux angoisses des malades. C'est pourquoi la magie et le mystère constituaient bien souvent un élément d'espoir dans l'efficacité des gestes posés par les guérisseurs. Citons à ce propos quelques cas et leurs traitements empiriques : la cataracte avec des criquets écrasés, l'épilepsie avec l'œil droit d'un loup pendu au cou du patient, les palpitations avec des pièces de monnaie jetées dans une jarre de vin, le goitre avec le sabot d'un cheval réduit en poussière, le cancer avec du jus de feuilles de pêchers, etc.¹

Sous le Régime français, on couvrait les charlatans d'infamie et on allait même jusqu'à leur infliger des peines corporelles : « L'histoire est celle de Jean Lacoste, un médecin montréalais condamné à mort pour contrefaçon et qui a fait appel de sa condamnation au Conseil supérieur. Ce dernier, par commutation de sentence, ordonna qu'il fût mis à nu, conduit par les rues de Ville-Marie, fouetté au coin des rues, le visage marqué au fer rouge, puis déporté en France pour travailler le reste de sa vie sur les navires du roi.² »

Ces rebouteurs, ces faiseurs d'onguent miraculeux, ces docteurs de racines et d'herbes sauvages, ces ramancheurs, ces prétendants doués d'un don surnaturel n'étaient pas rares. On dénonçait aussi ces guérisseurs

ambulants qui parcouraient villes et campagnes dans un pompeux équipage et qui, après un discours stupide aux badauds, leur vendaient un baume secret moyennant une certaine somme d'argent, puis disparaissaient au galop aussitôt. Ces fripons éhontés savaient duper non seulement la haute classe de la société, mais aussi les dignitaires de l'Église et de l'État³. Écoutons le D^r Palardy de St-Hugues s'adresser aux membres de l'Association Médico-Chirurgicale de St-Hyacinthe le 3 novembre 1892 au sujet des différentes allures que pouvaient prendre ces charlatans : « Tantôt c'est un docteur sauvage, à longs cheveux, qui distribue à foison son baume des montagnes vertes avec portrait lithographié sur le journal ou sur ses boccoux, ou un monsieur Chrétien avec son "sauveur du peuple". Quel nom pompeux pour un remède où dominant l'ammoniaque et la teinture de poivre rouge !⁴ »

Voyons avec quelle arrogance ces hâbleurs pouvaient s'afficher dans les colonnes des journaux de 1876 : « Georges Breault, rebouteur et ramancheur, 612½ rue St-Laurent, Montréal, déjà immensément connu du public... est en voie de se faire une réputation universelle par l'habileté qu'il déploie dans le traitement des ruptures des membres, déplacement des articulations, nerfs, etc., et surtout de tous les maux de l'estomac sous quelque forme qu'ils se présentent. Il n'est nullement question de charlatanisme ici. (sic)⁵ »

Le plus célèbre des charlatans du temps du Régime français fut Phlem Yves, dit Yvon. Il se prétendait chirurgien et demeurait à Sainte-Anne-de-la-Pérade. D'origine bretonne, il avait appris durant son adolescence à saigner, à appliquer des pansements sur des blessures et à utiliser des remèdes de son cru pour guérir différentes maladies, mais il n'avait jamais été apprenti sous la supervision d'un médecin. Phlem avait l'habitude de prendre en pension chez lui les malades afin de leur administrer lui-même ses remèdes au lit. Moyen lucratif, mais qui cependant lui occasionnera de nombreux déboires judiciaires⁶.

Dès sa sortie de l'université en 1962 jusqu'à sa retraite en 2003, le D^r Jean Milot a exercé comme ophtalmologiste pédiatrique à l'Hôpital Sainte-Justine, à Montréal. Il a aussi enseigné à l'Université de Montréal, qui lui a attribué le titre de professeur émérite au moment de sa retraite.

Si, pour une raison quelconque, le médecin pratiquant dans un village n'avait pu éviter l'issue fatale d'une maladie, le charlatan du coin se plaignait à tous ses amis et voisins, qu'il avait déjà endoctrinés, que lorsqu'on a fait appel à ses services, il était déjà trop tard et qu'on aurait dû le mandier plus tôt. Il prendra même un malin plaisir à assister aux funérailles⁷ !

Les superstitions ne datent pas d'hier puisque déjà dès la fin de l'Ancien Empire égyptien, on avait recours à l'amulette représentant l'œil d'Horus pour se protéger contre toutes les malédictions, y compris les maladies. Et depuis, ces superstitions ont toujours fait partie de la vie quotidienne de nos ancêtres, et les imposteurs de tout acabit ont toujours su les exploiter. Par exemple, on croyait fermement au pouvoir mystérieux des amulettes que l'on portait autour du cou, tel un fer à cheval, une grenouille empaillée, une noix, un vieux shilling, un scapulaire ou encore un bracelet en cuir pour combattre le rhumatisme, etc.

Les succès des charlatans étaient tout simplement le reflet de la crédulité et de l'innocence du public. Un bel exemple est ce pouvoir magique que l'on attribue au septième garçon. On croyait qu'il possédait le don de guérir en fonction de son rang dans la famille, mais ce don ne s'appliquait pas aux filles, même s'il y avait sept filles en ligne. Ironie du sort !

En 1907, on pouvait lire dans le journal *The Canadian Practitioner* qu'il y avait des « ophtalmotriciens » prestidigitateurs qui saupoudraient les yeux avec des substances irritantes, qui pinçaient les paupières ou encore qui faisaient apparaître subrepticement une pièce de cuir simulant l'extraction de la cataracte. De véritables fakirs⁸ !

Existait-il des moyens pour se protéger contre les imposteurs de tout genre ? En 1922, pour le D^r Gauvreau,

registraire du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province, le charlatanisme n'était pas autre chose que la pratique illégale de la médecine. Par conséquent, quels moyens pratiques et efficaces devait-on préconiser ? « Les médecins désirent ne pas être mêlés à l'affaire parce qu'ils craignent l'influence du charlatan et qu'ils n'ont pas le courage d'entreprendre la contre-éducation des foules endoctrinées par le charlatan, dupes de ses manœuvres et de son imposture⁹. »

NOUS NE SAURIONS mieux terminer qu'en citant les propos tenus en 1873 par le D^r George Grenier : « Il faut que cette gente disparaisse le plus tôt possible, et il est nécessaire que tous les confrères intelligents et dévoués s'unissent pour obtenir ce but¹⁰. » »

Bibliographie

1. Auteur inconnu. Magic in Medicine. *CMAJ* 1933 ; 28 (6) : 617.
2. Heagerty JJ. *Four Centuries of Medical History in Canada*. Toronto : The Macmillan Company of Canada Limited, St. Martin's House ; 1928. p. 235.
3. Grenier G. Les Charlatans. *L'Union médicale du Canada* 1873 ; 2 (5) : 230-4.
4. Palardy MJ. Le charlatanisme dans la province de Québec. *L'Union médicale du Canada* 1893 ; 22 : 14-21.
5. Auteur inconnu. Charlatanisme. *L'Union médicale du Canada* 1876 ; 5 (12) : 570.
6. Ahern MJ. Quelques charlatans du régime français dans la province de Québec. *Le Bulletin médical de Québec* 1911 ; 12 (XII) : 345-58.
7. Martin CF. Charlatanism Past and Present. *Montreal Medical Journal* 1902 ; 31 (5) : 381-8.
8. Clarkson FA. Notes. Ophthalmic Charlatanism. *The Canadian Practitioner* 1907 ; 32 (2) : 107-8.
9. Gauvreau J. Le Charlatanisme ou la pratique illégale de la médecine dans la province de Québec. Sixième Congrès de l'Association des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord. Québec : Imprimerie Laflamme, 1922. p. 375-85.
10. Grenier G. Les Charlatans. *L'Union médicale du Canada* 1873 ; 2 (6) : 279.



L'omnipratique d'aujourd'hui à demain

7 et 8 juin 2012

Hôtel Delta Québec, Québec

Inscrivez-vous avant le 25 mai 2012 !

Pour informations : congrès@fmoq.org

